



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 18 OCTOBRE 2021
A 20H00**

Commune de Léaz

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET – Emelyne ETIENNE - Nicolas BUGNOT - Pierre-Luc CHATAIGNON - Norbert GILBRIN - Séverine VIRLOUVET– –Christophe ETIENNE-AUGUSTIN -

Absents excusés : Thierry GUICHARD donne pouvoir à Christophe ETIENNE-AUGUSTIN - Ludivine ADENOT donne pouvoir à Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE donne pouvoir à Norbert GILBRIN

Absent : Loïc NORMANT - Johann BRESSON - Helena REBOULET

Début de séance : 20H00

Désignation du secrétaire de séance : Séverine VIRLOUVET

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 septembre 2021 à l'unanimité

DELIBERATIONS

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Considérant qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 15/03/2021,

Considérant que la mise à jour du tableau des emplois permanent est nécessaire afin de mettre en cohérence le cadre d'emploi et les fonctions par la modification du temps de travail, la création et la suppression de postes.

Madame le Maire,

Explique qu'il est nécessaire de modifier le tableau des emplois permanent, pour créer un poste afin d'apporter du renfort à l'équipe du périscolaire durant la pause méridienne de 11h20 à 13h20. Il convient donc de créer le poste suivant :

- 1 poste adjoint d'animation d'une durée de 2h les lundis mardis jeudis et vendredis durant le temps scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, à l'unanimité :

- DECIDE : d'adopter la création d'un poste d'adjoint d'animation pour une durée de 2h les lundis mardis jeudis et vendredis durant le temps scolaire

Le tableau des emplois est modifié à compter du 19 octobre 2021.

- ancien effectif (*nombre*) 10

- nouvel effectif (*nombre*) 11

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

Fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité ainsi :



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 18 OCTOBRE 2021
A 20H00**

Commune de Léaz

EMPLOIS FONCTION	Nombre	Cadre d'emploi autorisé	Temps hebdomadaire
Service administratif à temps complet			
Secrétaire	1	Adjoint Administratif	35 heures
Secrétaire mairie comptable régisseur	1	Adjoint Administratif	35 heures
Service administratif à temps NON complet			
Adjoint administratif (Contractuel)	1	Adjoint Administratif	13 heures
Service technique à temps complet			
Conducteur voirie	1	Adjoint technique	35 heures
Employé communal - Voirie	1	Adjoint technique	35 heures
Service technique à temps NON complet			
Employé communal	1	Adjoint technique	21.75 heures annualisées
Employé communal - polyvalent (Contractuel)	1	Adjoint technique	8.26 heures annualisées
Service animation à temps complet			
Agent animation - polyvalent	1	Adjoint d'animation	35 heures annualisées
Service animation à temps non complet			
Agent animation - polyvalent	1	Adjoint d'animation	28.00 heures annualisées
Agent animation - polyvalent	1	Adjoint d'animation	26.25 heures annualisées
Agent animation - polyvalent (Contractuel)	1	Adjoint d'animation	8 heures/semaine temps scolaire

Kévin FAVRE arrive à 20h08

ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Madame la Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet de règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal. Ce règlement fixe notamment :

- Les réunions du Conseil Municipal
- Les commissions et comités Consultatifs
- La tenue des séances du Conseil Municipal
- Le débat et vote des délibérations
- Les comptes rendus des débats et des décisions
- Les dispositions diverses relatives aux droits des élus
- Les dispositions finales

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, avec 7 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, d'adopter le règlement intérieur tel qu'indiqué en annexe dans les conditions exposées par Madame la Maire.

INFORMATIONS DIVERSES

Comités consultatifs

Madame la Maire donne la parole à Valérie LOUBET, qui propose que la création de 2 comités consultatifs comprenant des conseillers municipaux et des habitants volontaire (acceptés par une délibération du conseil municipal), pour travailler sur les dossiers suivants :

- L'éclairage public (sécurité du village / nécessité / économie et écologie)
- Le plan communal de sauvegarde (outil pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires)

Merci de bien vouloir contacter la mairie au 04 50 48 23 01 si un des thèmes vous intéresse.



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 18 OCTOBRE 2021
A 20H00**

Commune de Léaz

Receveur de cartons bruns

Madame la Maire donne la parole à Valérie LOUBET, qui indique que le SIDEFAGE recherche des communes pilotes pour l'installation des conteneurs pour le carton brun, ces cartons étant de plus en plus nombreux. Madame LOUBET propose d'en installer un sur l'aire de tri sélectif de Longeray étant donné que SUEZ effectue déjà un ramassage par semaine pour les déchets laissés en vrac aux pieds des conteneurs.

Travaux de séparatif du réseau de collecte des eaux usées

La Régie des Eaux Gessiennes projette pour 2022/2023 les opérations de mise en séparatif du réseau de collecte des eaux usées suivantes :

- A Grésin sur le chemin du Pont, le chemin de la Chapelle et place Saint François
- A Léaz de la rue Saint Amand à chez les Roux

Préalablement à cette exécution, les études prévoient le référencement des réseaux existants, ce qui explique les marquages au sol réalisés ces jours.

CCAS

Madame la Maire informe le conseil de la démission de Madame Helena REBOULET en tant que membre du CCAS, courrier reçu le 11 octobre 2021.

Test modification de circulation Grésin du 11 octobre au 1^{er} décembre

Un bilan sera fait en partenariat avec Valserhône, le conseil départemental et la commune de Léaz à la fin de la période test.

Bâtiments communaux

Local des associations : 2 frigos sont en commande

Salle Grésin : Commande d'un frigo et d'une cuisinière en remplacement du matériel défectueux.

Camion de la voirie

Suite au vol du véhicule de la voirie en date du 1er septembre 2021, le nouveau camion de la voirie est en fonction depuis le vendredi 8 octobre 2021.

Alarme garage communal

Une alarme a été installée au garage communal vendredi 15 novembre 2021.

AGENDA

- | | | | |
|---|------------------------|-------|--------------------------|
| • | Judi 11 novembre 2021 | 10h00 | Cérémonie du 11 novembre |
| • | Lundi 15 novembre 2021 | 20h00 | Conseil Municipal |
| • | Lundi 13 décembre 2021 | 20h00 | Conseil Municipal |

La séance est levée à 21 h 30.



Christine BLANC


Maire de Léaz